Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260330-036_2026-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 036/2026

Nombre
de Conseillers en exercice 27
de Présents 26
de Votants 27
Pouvoirs : 1

Nota : La Maire certifie que la liste des délibérations a été publiée électroniquement dans un délai d'une semaine suivant la séance et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 24 mars 2026.

La Maire,
Nadège COULON-TRARI

L'an deux mil vingt-six, le trente mars, le Conseil Municipal de la Commune de BRETEIL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Madame Nadège COULON-TRARI, Maire.

Etaient présents : COULON-TRARI Nadège, MEURICE Paul, CHEVALIER Annie, BEAUJEAN Thierry, LEDUC Katia, LE GALL Jean-Paul, BOUTTIER Élodie, ANDRÉ Sylvie, LE BRUN Gilles, CLAVIER Jean-Christophe, LERAY Catherine, SÉNÉCHAL Emmanuelle, MARCHAIS Yann, LE COUVIOUR Mélanie, BOURVIC Arnaud, BONNERUE Linda, Le NAOUR Solène, MARTIN Jérémy, LEPOIVRE Aymeric, ASSIÉ Benjamin, GUYOT Albane, GUEGUEN Marie, GARDETTE Stéphane, DANIEL Jean-Louis, BRUNET Béatrice, AUBERT Yoan.

Excusés : AIDOUD Ahmed.

Absent : /

Pouvoirs : AIDOUD Ahmed à LE GALL Jean-Paul.

Secrétaire de séance : Mme ANDRÉ Sylvie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Demande de subvention au titre du F.A.F.A – volet équipements – Travaux d'éclairage des terrains de football – Nouvelle délibération en remplacement de la délibération précédente (n°016/2026).

Le F.A.F.A. est issu de la contribution économique du Football Professionnel destinée à promouvoir des investissements indispensables au développement du Football Amateur. La Ligue du Football Amateur (L.F.A.) est chargée par la Fédération Française de Football (F.F.F) de sa mise en application et du suivi des demandes de subvention. Il existe 4 cadres d'intervention : emploi, équipements, transports et formation.

Par l'intermédiaire de ce dispositif, la F.F.F. souhaite accompagner la mise en place de projets d'équipements visant à améliorer l'accueil, la sécurité et les conditions de pratique de ses licenciés, et de leur proposer de nouveaux espaces répondant à leurs attentes.

La présente demande de subvention concerne la mise aux normes de l'éclairage des terrains de football. Le montant hors taxes total des travaux est de 27 916,67 €, dont 18 644,07 € hors taxes pour le terrain annexe.

Benjamin ASSIÉ, conseiller municipal délégué à la vie sportive a présenté ces éléments à l'assemblée délibérante.

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260330-036_2026-DE

Le plan de financement proposé est le suivant :

Dépenses	€ HT	Recettes	€
Travaux sur l'éclairage des terrains de football (mise aux normes et passage en LED du terrain annexe)	18 644,07	F.A.F.A (53,64 %)	10 000,00
		Autofinancement (46,36%)	8 644,07
TOTAL	18 644,07	TOTAL	18 644,07

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

- autorise Madame la Maire à solliciter auprès du F.A.F.A. une subvention d'un montant de 10 000,00 € pour la mise aux normes de l'éclairage du terrain annexe,
- autorise Madame la Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Pour extrait conforme,

La Maire,
Nadège COULON-TRARI

La secrétaire de séance,
Sylvie ANDRÉ

MAIRIE DE BRÉTEIL
ILLE-ET-VILAINE